ASL LE VIEUX MOULIN

Assemblée Générale du 11 avril 2025

Ouverture de séance

SOMMAIRE

- Désignation du président de séance, scrutateurs et secrétaire
- Présentation du bureau et des différentes commissions
- Compte de l'exercice 2024 et Approbation
- Budget Prévisionnel 2025 et Approbation
- Cotisation 2025
- Projets réalisés
- Projets en cours
- Projets proposés
- Informations diverses
- Questions diverses

DÉSIGNATION DU PRÉSIDENT DE SÉANCE

- Après appel des candidatures, l'assemblée désigne Roger DUPUY président de séance.

  - Votent contre : 0
  - S'abstiennent : 0
  - Votent pour : 100 %

DÉSIGNATION DES SCRUTATEURS

- Après appel des candidatures, l'assemblée désigne **M. Guillaume Noyer et M. Thierry Marcon** scrutateurs de séance.

  - Votent contre : 0
  - S'abstiennent : 0
  - Votent pour : 100%

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

- Après appel des candidatures, l'assemblée désigne **Frédérique PERRIN** secrétaire de séance.

  - Votent contre : 0
  - S'abstiennent : 0
  - Votent pour : 100%

PRÉSENTATION DU BUREAU

Administratif	Trésorerie	Travaux / Voiries	Techniques & Entretien	Relation Public	Internet
Frédérique PERRIN	Frédéric RICHARD Charlotte CHAUVE	Guillaume CHOLLET Raphaël SIRGUEY Thierry MARCON Vincent MIGLIORERO	Frédéric RICHARD Patrick BAERT Hervé SCELLES Thierry MARCON	Roger DUPUIS	Guillaume CHOLLET Frédérique PERRIN

PRÉSENTATION DU BUREAU

Appel à volontaire pour rejoindre le bureau.

Le bureau de l'ASL souligne l'intérêt du Conseil Syndical et l'implication des volontaires pour la gestion du Lotissement. Ce fonctionnement permet d'avoir un faible coût de cotisation. Un syndic de copropriété serait beaucoup plus onéreux et pas forcément plus efficace.

COMPTE EXERCICE 2024

DEPENSES	
Frais bancaire (caution)	0 €
Timbres/Courriers	0 €
Voirie	0 €
Assurance AVIVA	811 €
Assainissement Curage du Forez	5 771,70 €
SAUR	624 €
EDF - Pompes	701,19 €
Trésor Public	93 €
Papeteries	0 €
Ets Gouteyron	6 733,69 €
Cotisation ADCN	250 €
Remboursement avance	0 €
location salle AG	0 €
Entretien et travaux station relevage	4333,36 €
site internet	234 €
Travaux Espaces Verts	0 €
Travaux élagage des arbres	579,96 €
TOTAL DEPENSE	**19 881,90 €**

COMPTE EXERCICE 2024

REVENU	
COTISATIONS	11 806,80 €
SAS REDURON	1 430 €
EURIGEST	1 760 €
ALLIADE HABITAT	1 540 €
Intérêts LIVRET	75 €
TOTAL REVENU	**16 611,80 €**
SOLDE 2024	**- 3270,10 €**

TRESORERIE AU 31/12/2024

+ 7 472,18 €

TRÉSORERIE / EPARGNE

EPARGNE AU 31/12/2024

+ 10 064,06 €

L'Epargne est prévue pour les réparations et/ou remplacement des pompes et l'abattage des arbres.
Actuellement les pompes sont nettoyées tous les 15 jours – Curage du forez.

Rappel : Eviter de jeter les lingettes dans les toilettes qui peuvent amener à colmater voir casser la pompe - Une pompe coûte environ 2500 euros

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2024

- Après avoir pris connaissance des comptes du syndicat, l'assemblée approuve à l'unanimité, les comptes de l'exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

  - Votent contre : 0
  - S'abstiennent : 0
  - Votent pour : 100 %

BILAN PRÉVISIONNEL 2025

DEPENSES	
Assurance	800 €
Assainissement Curage du Forez	6 300 €
Compteur d'eau ASA	600 €
EDF - Pompes	660 €
Frais de courrier	50 €
Taxe foncière	100 €
Ets Gouteyron	6 700 €
Travaux espaces verts	3720 €
Impression	30 €
Cotisation ADCN	1 €
location salle AG	55 €
entretien station relevage	624 €
site internet	240 €
Divers - fonctionnement	50 €
TOTAL DEPENSES	19 929€

REVENUS	
COTISATIONS	16 095 €
SOLDE 2025	- 3 834 €

APPROBATION DU BUDGET

Après délibération, l'assemblée approuve à l'unanimité le budget prévisionnel pour l'exercice du 01/01/25 au 31/12/25.

- Votent contre : 0
- S'abstiennent : 0
- Votent pour : 100 %

Commentaire : RAS

COTISATION

Cotisations absentes au 11/04/2025

Année	Nombre
2020	0
2021	0
2022	1
2023	3
2024	4

Montant de la cotisation 2025

111 €

Changement de chiffre de la cotisation chaque année, pour pouvoir plus facilement tracer les cotisations dans les comptes d'une année à l'autre.

COTISATION

Proposition montant de la cotisation 2026

112 €

Proposition montant de la cotisation 2027

113 €

Proposition montant de la cotisation 2028

114 €

PROJETS RÉALISÉS

Arbres autour de l'étang

PROJETS RÉALISÉS

Pose d'un portail dans la rue Victor Hugo pour accéder au bassin

Objectifs

- Accès facilité pour St Just paysages
- Sécuriser le matériel des entreprises
- Accès nécessaire pour élagage

PROJETS RÉALISÉS

- Poteau « pompier » Rue Alfred de musset / Rue Colette

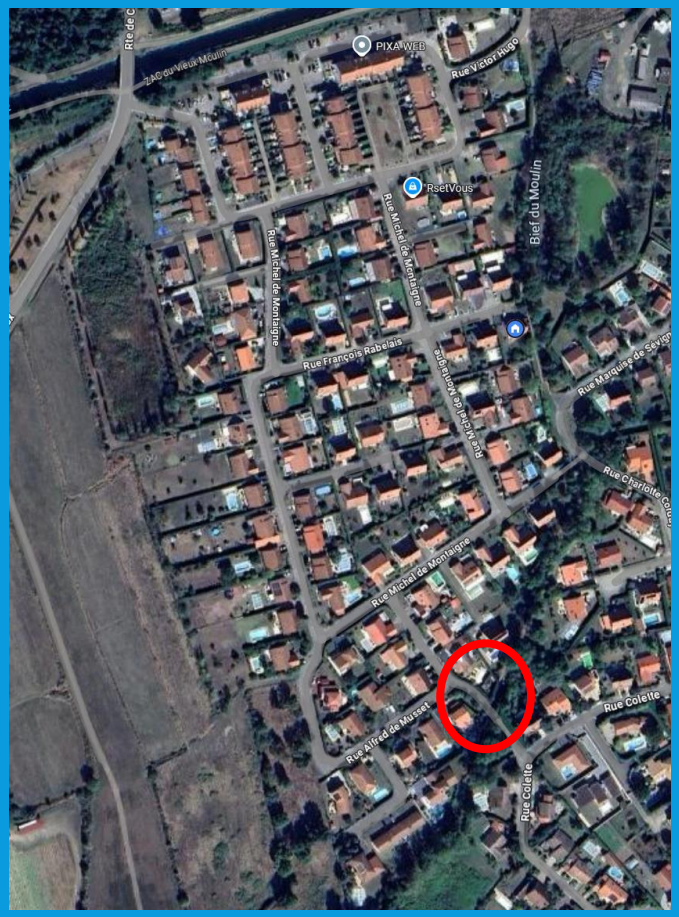

PROJETS RÉALISÉS

- Intervention des services techniques de la mairie de SJSR et des pompiers
- Pose d'un nouveau cadenas

PROJETS EN COURS

Eclairage public

Historique

- Courrier de décembre 2022 de la part de la Mairie, pour réduire la consommation d'énergie de la commune : Abaissement ou extinction total de l'éclairage entre 23h et 6h
- AG 2024

  Intervention de M. Hervé de STEFANO pour répondre aux différentes questions et suggestions (détecteurs, gestion unitaire des candélabres,…)

  ⇒ Il faut soit couper totalement l'éclairage soit laisser allumé

  ⇒ Vote : essai 1 an extinction totale de l'éclairage entre 23h et 6h (arrêté du 16/07/2024)

PROJETS EN COURS

Eclairage public

Depuis

- 3 demandes de retour au plein éclairage (9 mois d'expérimentation (22/07 – 15/04) -> gène pour ouvrir le garage (x2), sentiment d'insécurité (x2), incident de clôture (x1)

- Article le progrès du 05/08/2024

« Parmi ces 305 communes, 260 pratiquent la coupure de nuit, et aucune n'est revenue en arrière » indique Nabil Hraichi, responsable mission expertise éclairage public.
https://www.leprogres.fr/economie/2024/08/05/extinction-de-l-eclairage-public-et-hausse-de-l-insecurite-idee-recue-ou-realite

- Politique de Montbrison = Réduction des éclairages. Si le manque de lumière peut gêner certains, C. Bazile mise sur le fait que « voir moins pousse les automobilistes à ralentir »

- Article le progrès du 27/02/2025. Yves Cellier directeur de la police départementale => en observant les statistiques des communes et quartiers qui pratiquent l'extinction nocturne, on constate qu'il n'y a pas d'augmentation de la délinquance.

https://www.leprogres.fr/faits-divers-justice/2025/02/27/non-l-extinction-de-l-eclairage-la-nuit-ne-favorise-pas-la-delinquance-affirme-le-patron-de-la-police#:~:text=Saint%2DEtienne%20%C2%AB%20L'extinction,conteste%20une%20hausse%20des%20faits.

PROJETS EN COURS

Retour lors de l'AG

Présence de M. Hervé de stefano – conseiller municipal

Retour d'expérience suite à l'extinction du lotissement :

- Peur, anxiogène, très sombre, grillage abimé 2 fois
- Plus calme, plus silencieux, moins de luminosité dans les maisons, plus écologique

⇒ possibilité de remettre en place l'éclairage ou de changer les horaires d'extinction – 00h 5h (pour les personnes partant travailler tôt) ?

Vote à main levée

- Changement des horaires d'extinction (0H – 5h) : 18 personnes

- Extinction totale : 6 personnes
- Aucun changement (23h – 6h) : 8 personnes

A noter que les horaires d'extinction sont les mêmes en semaine ou le week-end.

PROJETS EN COURS

Tonte raisonnée

En 2024 un essai de tonte raisonnée avec secteurs différenciés et hauteur minimale

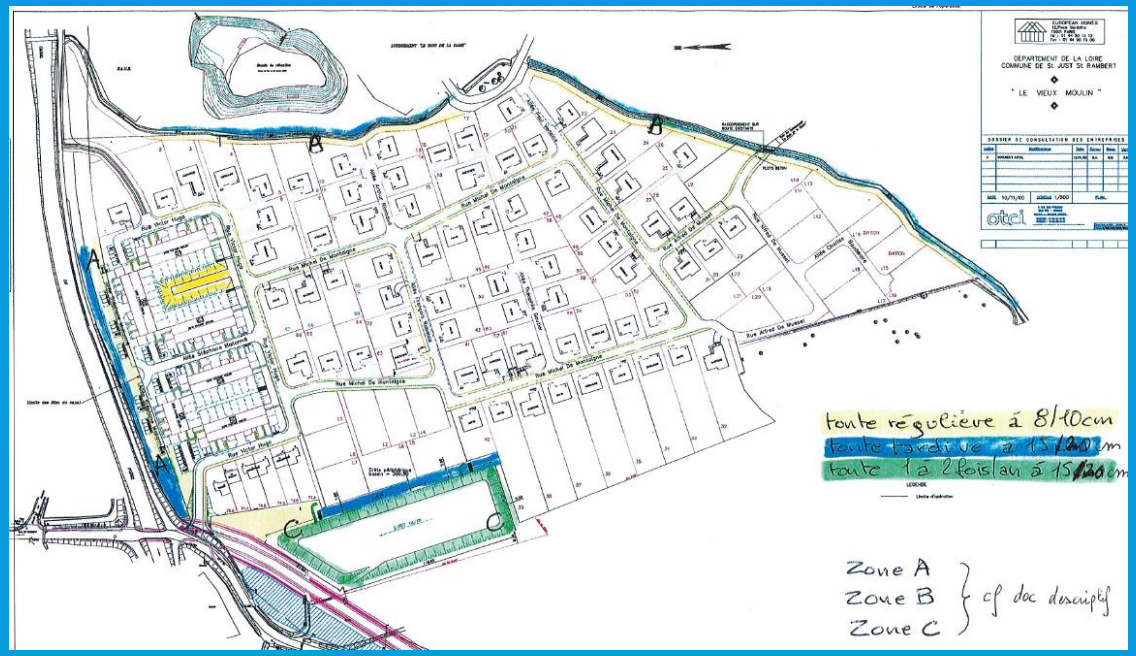

Tondre là où c'est nécessaire, et à la hauteur nécessaire.

Zone A (bordure du canal , allée stéphane Mallomé):

Bordure coté maison : tondre régulièrement à 8/10 cm min

Bordure coté canal :tondre tardivement, plus espacé à 15/20 cm min

Zone B (le long du bief) :

Coté maison : tonte régulière à 8/10 cm min

Coté bief : 2eme moitié, tontes tardives à 20/30 cm min

Zone C (bassin):

A l'intérieur du bassin :

Bordure des maisons, sur 5m Tonte au besoin à 10 cm min

Le reste du bassin, tonte 1 à 2 fois par an à 15/20 cm min

PROJETS EN COURS

ÉTÉ 2024

Lotissement voisin

Vieux Moulin

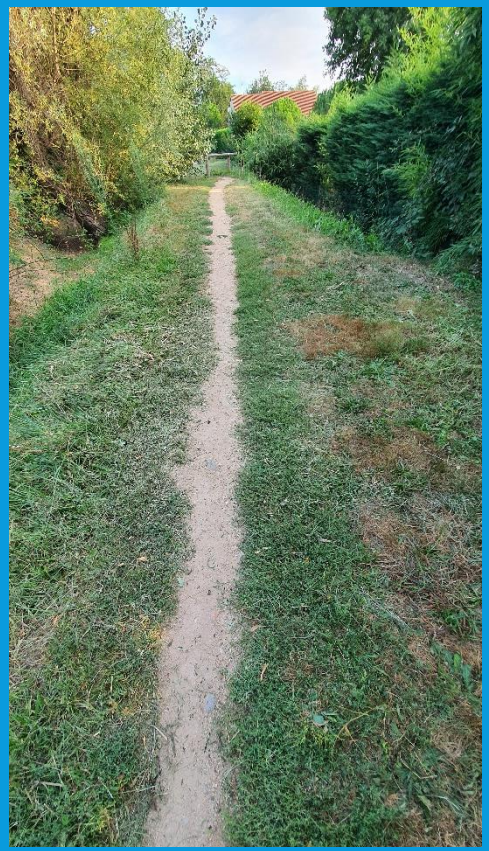

PROJETS EN COURS

ÉTÉ 2024

Lotissement voisin

Bénéfices :

- Esthétique
- Fraicheur relative
- « santé » de l'herbe = espaces verts préservés
- biodiversité

Vieux moulin

PROJETS EN COURS

Composteur collectif

- Composteur mis en place gracieusement par Loire Forez Agglomération
- Positionner à l'entrée du lotissement.
- A usage de tous les copropriétaires et résidents.
- Gestion quotidienne par 3 référents identifiés parmi les copropriétaires.
- Une vingtaine de familles l'utilise

FIBRE

- *Référent Fibre Optique pour le lotissement : Monsieur NOE*

- *Le lotissement a fait l'acquisition d'une aiguille qu'il est possible d'emprunter auprès de M. Frédéric RICHARD – 312 rue Michel de Montaigne*

Rappel sur la fibre optique et mise à disponibilité d'une aiguille. Un des co-propriétaires indique que pour tout terrassement il est nécessaire de faire un DICT, demande intention de commencement de travaux. Déclaration via internet qui permet d'une part de se protéger de conséquences potentielles et d'autre part de recevoir les plans des canalisations (gaz notamment).

VOISINS VIGILANTS EST DEVENU PARTICIPATION CITOYENNE

- La participation citoyenne pour une ville plus sûre • Ville de Saint-Just Saint-Rambert - https://www.stjust-strambert.fr/
- Pour participer, les pontrambertois peuvent contacter la police municipale au 04 77 52 39 60

ILLIWAP

Application de la commune permettant de recevoir des informations sur la commune (coupure d'électricité, coupure d'eaux, crues..... Et permettant de déclarer des événements (Ex : poteaux abimés à l'entrée du lotissement)

INFORMATION

- **Constructions / travaux**

Les demandes de travaux doivent nous être faites au préalable de la demande en mairie. Pour rappel, celles-ci doivent respecter le PLU (Plan Local d'Urbanisme) et le cahier des charges afin de conserver une homogénéité dans le lotissement.

Le cahier des charges reste applicable, pas de durée de péremption légale.

Il est téléchargeable sur le site de l'ASL

https://www.aslvieuxmoulin.fr/

Nota : Le nuancier pour la couleur des volets et des fenêtres n'existe plus. Les couleur blanche, verte ou marron ne sont plus les seules autorisées.

La seule contrainte restant à respecter et de coordonner la couleur de la porte d'entrée et du garage (constructions libres non concernées)

INFORMATION

- **Bruits de chantier / de bricolage (Non applicables aux professionnels)**

  Respect des horaires pour Travaux de bricolage et de jardinage (https://www.stjust-strambert.fr/infos-pratiques-et-demarches/bien-vivre-ensemble/regles-de-bon-voisinnage/)

- Les bruits de chantier ou de bricolage sont autorisés entre 7h et 20h du lundi au samedi (sauf dimanche et jours fériés).

- Des exceptions peuvent être faites pour des interventions d'utilité publique urgente.

- Les travaux de bricolage et de jardinage avec des équipements pouvant occasionner une nuisance sonore sont autorisés :

  - du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
  - le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
  - les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

INFORMATION

- Règles de Stationnement
  - Ne pas stationner sur les trottoirs hormis pour des événements ponctuels
- Rappel de la vitesse des véhicules dans le lotissement

- Interdiction aux véhicules à moteur de circuler le long du Bief
  - Au delà du bruit généré, compte tenu des vitesses de certains, la cohabitation avec les promeneurs, enfants, poussettes etc.. n'est pas envisageable
- Incivilité (Déjections canines = 45€ d'amende…)
- Poubelles à ne pas laisser en permanence dans la rue
- Attention au stationnement sur les trottoirs en herbe, les canalisations passent en dessous et peuvent être endommagées
- Mme Hulain Pascale gère les problèmes de voisinage à la mairie, elle travaille à la police municipale

INFORMATION

- Penser à bien tailler les haies le long des trottoirs pour laisser le passage des piétons et poussette sur les trottoirs.

INFORMATION

- Ramassage des poubelles

Hors centre-ville :

Déchets non-valorisables : vendredi semaine A

Papiers-emballages : vendredi semaine B

Verre : apport volontaire

Attention : quels que soient le jour et la période de collecte (matin/journée), veuillez toujours à sortir vos déchets la veille au soir.

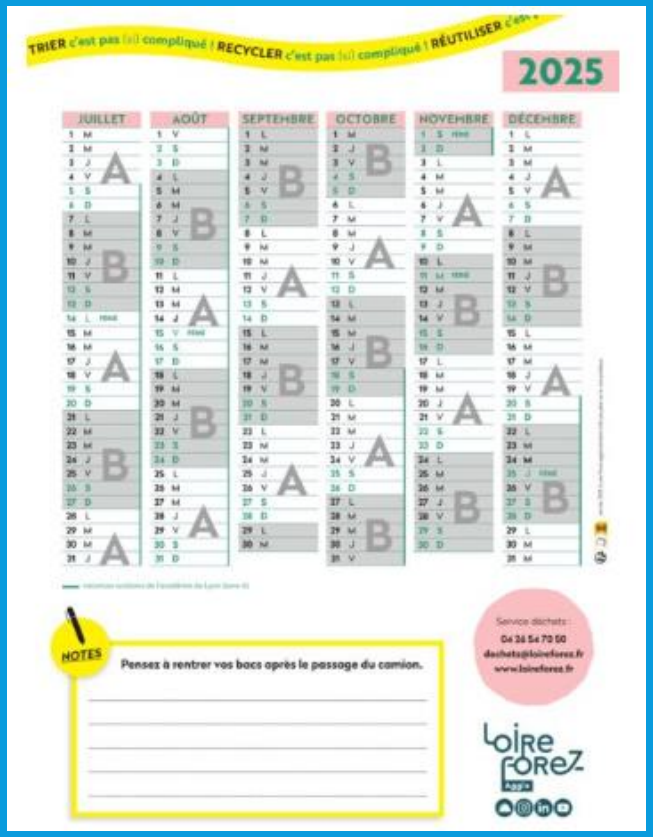

DEMANDES 2024 ET QUESTIONS DIVERSES

- Dans les virements pour payer la cotisation – mettre le numéro du lot, l'ASL mettra formalisme sur le prochain appel de cotisation - PAS FAIT à faire pour la prochaine campagne – Action ASL

CONCLUSION

Pour toute remarque concernant ce compte rendu, adressez un mail à contact@aslvieuxmoulin.fr

MERCI